

X INSTITUT **FRANÇOIS BOCQUET**

Maîtriser les retraites : nouvelles règles, nouveaux usages

DURÉE: 1 jour | Code web MLR

8h en présentiel (déjeuners de travail inclus) | 7h à distance

PRIX: 990 € HT (1188 € TTC)

40 PARTICIPANTS

Responsables, Rh et dirigeants d'entreprise soucieux de faciliter au mieux l'exercice des droits - Élus du cse souhaitant orienter leurs collègues.

Prérequis : Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

OBJECTIFS

- ▶ Maîtriser les règles des retraites en France après la réforme, avec toutes leurs spécificités.
- ▶ Optimiser les droits selon les options.
- Estimer les montants y compris pour la retraite complémentaire.
- ▶ Préparer une retraite : les différentes démarches, étape par étape.



Cette formation peut donner lieu à une adaptation en intra-entreprise Contactez-nous au 01 64 23 67 37

Programme

Clarifier les alternatives pour les possibles ouvertures de droits en retraite de base

- Connaître les bornes des âges légaux : 62, mais aussi 67 ans et 70 ans.
- ▶ Anticiper les conséquences du relèvement à 64 ans (salariés nés à partir de 1968).
- ▶ Intégrer l'allongement de la durée à cotiser en "Touraine accéléré" et ses effets : "la course aux trimestres requis" et les périodes juridiquement prises en compte sur les divers droits et dispositifs.
- Distinguer les cas de figure : les seniors, la pénibilité du travail, le Compte Professionnel de Prévention (ex C3P), les handicapés, les salariés inaptes, les carrières longues, les femmes et la maternité, les aidants familiaux.

Réussir à gérer son dossier de retraite

- ▶ Estimer le montant des droits à la retraite selon l'âge du salarié.
- Déterminer la meilleure date de départ à la retraite notamment pour la retraite complémentaire calculée en points ou la retraite supplémentaire.
- Apprécier le montant de la retraite de base vers le (faux) "Graal" de la pension à taux plein ou à taux réduit : décote et surcote ; majorations et minorations Agirc-Arrco temporaires ou définitives.
- ▶ Connaître les éléments (parfois douloureux) dans la liquidation des droits (temps partiel, avantages complémentaires : majorations pour enfants de la mère et/ou du père, rachat de trimestres d'années incomplètes ou d'études remboursées, carrières incomplètes, minimum contributif revu, etc).

Se procurer ses pensions de retraite

- ▶ Projeter les démarches, étape par étape et organiser les rectifications.
- ▶ Envisager les liquidations partielles ou les dispositifs de retraite progressive (élargis).
- ▶ Distinguer les cumuls emploi retraite (simplifiés) : intégral-libre ou plafonné, et les nouvelles cotisations à droits complétés.
- ▶ Connaître les pensions de réversion et leurs différents mécanismes : CNAV et AGIRC-ARRCO.

Comprendre les charges sociales et le prélèvement à la source de l'impôt sur les retraites

- ▶ Savoir quelles cotisations sociales sur les pensions le retraité règle.
- ▶ Choisir sa mutuelle de retraité : celle de l'ex-employeur n'est pas toujours la meilleure.
- ▶ Mieux intégrer les options pour le prélèvement à la source de l'impôt sur les pensions.
- ▶ Anticiper les indexations et diverses revalorisations des retraites.

MOYENS PÉDAGOGIQUES / ÉVALUATION DES ACQUIS

Tour de table pour recueillir les attentes des participants **Moyens pédagogiques :**

Support de cours - Exercices pratiques - Mises en situation

Évaluation des acquis formation : réalisée en fin de formation par un questionnaire écrit.

Sanction du parcours : Attestation de fin de formation